

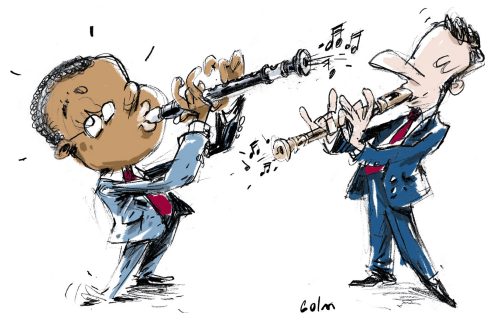
LA CARTE SCOLAIRE ET LA DOTATION HORAIRE DEPARTEMENTALE SONT REJETÉES PAR LE CDEN !

Le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) s'est réuni vendredi 24 mars 2023 dans les locaux de la préfecture de Marseille. Il rassemble des représentants des organisations syndicales, les fédérations de parents d'élèves et des représentants politiques.

Devant la Préfecture, les organisations syndicales, avec les personnels, se sont rassemblées aux côtés de parents d'élèves et d'élus pour dénoncer des fermetures de classes dans les écoles du département.

Les services de la DSDEN ont puisé dans le volant d'autonomie des établissements afin que les heures dues aux élèves puissent être assurées. Pour autant, le compte n'y est pas ! Pour FO, il manque des centaines d'heures aux collèges du département. Quant aux postes supplémentaires pour faire face à l'augmentation démographique, ils sont très insuffisants. Au lieu de créer des postes, près de 80 blocs de moyens provisoires (BMP) de 18h sont prévus pour la rentrée.

Le Directeur Académique a reconnu que la dotation pour la rentrée 2023 était insuffisante ! Le DASEN s'est engagé à demander une rallonge supplémentaire au ministère.



On peut gagner ! Dans le premier degré par exemple, le projet initial de fermeture de classe a été modifié sur plusieurs communes et plusieurs annulations de fermetures de classes ont été actées.

Cette première victoire n'est pas suffisante et, à la large majorité dont FO, la carte scolaire (premier degré) et la dotation horaire départementale (second degré) ont été rejetées.

Des réajustements peuvent être effectués par les services jusqu'à la rentrée de septembre. Le SNFOLC13 invite chaque section d'établissement à réclamer audience pour conquérir les moyens de travailler mieux !

Des réajustements peuvent être effectués par les services jusqu'à la rentrée de septembre. Le SNFOLC13 invite chaque section d'établissement à réclamer audience pour conquérir les moyens de travailler mieux !

Par ailleurs, en déclaration préalable, FO a déclaré : « Dès l'annonce du 49-3 par le gouvernement, la colère s'est répandue comme une traînée de poudre. Le soir même, l'intersyndicale interprofessionnelle a appelé à continuer la mobilisation pour obtenir le retrait de la réforme des retraites de Macron. (...) Il n'y a pas d'autre solution pour ce gouvernement et M. Macron de retirer ce texte ou de ne pas le promulguer. »

FO appelle les collègues à se saisir de toutes les formes de mobilisation, notamment de l'appel à la grève interprofessionnelle du 6 avril pour le retrait de cette contre-réforme des retraites !

PRIMES REP/REP+ AED ET AESH : Lors de ce CDEN, Mme la Secrétaire Générale a annoncé que ces primes devraient être versées au mois d'avril avec effet rétroactif. FO restera vigilant.